



Bulletin de  
l'Observatoire  
Vieillesse et  
Société

# géro-phare

Juin 2014



## Prochaine Conférence

12 juin 2014 à 16 h  
Claude Paré, Président  
de Visavie  
« **L'habitation (suite) :  
le présent et l'avenir** »

4565, chemin Queen-Mary  
Amphithéâtre  
Le Groupe Maurice

**Bienvenue à tous!  
Il est prudent de  
réserver.  
514-340-3540, #3927**

**Pour un abonnement gratuit au Géro-phare  
(514) 340-3540 Poste: 3927  
Pour en savoir plus... beaucoup plus... sur tout!  
[www.ovs-oas.org](http://www.ovs-oas.org)**

## Comment les aînés contribuent-ils à la société?

Il est fréquemment souligné dans les médias que les personnes âgées grugent le budget en santé et que le système de pensions du Canada ne pourra pas répondre aux besoins de cette tranche de la population qui ne cesse de croître. Il est vrai que dans son rapport « Le point sur les pensions »<sup>1</sup>, Claude Castonguay révèle que la Pension de la sécurité de la vieillesse et le Régime de rentes du Québec ne suffisent pas pour assurer une qualité de vie chez 50% des travailleurs se dirigeant vers la retraite. L'auteur suggère la création d'un régime obligatoire de type REER pour les travailleurs non couverts par un régime de l'employeur.

Cependant, tempérons les inquiétudes d'ordre économique. La croissance démographique a généré chaque année une augmentation de 1 % des dépenses de santé du secteur public au Canada, tandis que le vieillissement de la population y a contribué pour seulement 0,8 % par an<sup>2</sup>.

Rappelons que, comme tous les autres contribuables, les aînés consomment, utilisent des services et paient des impôts. Leur contribution bénévole s'avère également essentielle: plusieurs organisations ne pourraient fonctionner sans leurs bénévoles plus âgés. Selon Statistique Canada<sup>3</sup>, en 2010, les personnes âgées offraient en moyenne environ le double d'heures de bénévolat par année (223 heures) que les jeunes Canadiens de 15 à 24 ans (130 heures) ou de 25 à 34 ans (109 heures). Autre fait intéressant : encore, selon Statistique Canada<sup>4</sup>, ce sont les aînés qui offrent le plus de dons de bienfaisance par personne que tout autre groupe d'âge. En 2010, les montants avaient tendance à augmenter avec l'âge. Les 75 ans et plus offraient des dons moyens annuels de 725 \$, par rapport à 431 \$ chez les 35 à 44 ans et 143 \$ chez les 15 à 24 ans. Les montants médians pour ces trois groupes d'âge étaient de 231 \$ pour les 75 ans et plus, de 127 \$ pour les 35 à 44 ans et de 30 \$ pour les 15 à 24 ans.

D'autre part, les grands-parents soutiennent les parents en offrant de garder leurs petits-enfants. Cela permet sans aucun doute d'éviter des absences au travail. Ajoutons qu'une proportion considérable de personnes âgées sont amenées à jouer le rôle d'aidant naturel en prenant soin de leur conjoint ou de leurs proches. En 2008-2009, près des trois quarts des aidants avaient entre 45 et 64 ans, et un quart étaient eux-mêmes des personnes âgées : 10 % avaient 75 ans ou plus<sup>5</sup>. Les autres membres de la famille ne sont pas toujours disponibles pour offrir le soutien nécessaire à la personne en perte d'autonomie. Prenons l'exemple du mari qui prend soin de sa femme atteinte de la maladie d'Alzheimer. Sans son aide, elle serait dans l'obligation de quitter son domicile et devrait être admise dans un foyer.

Plutôt que de généraliser l'effet potentiellement négatif du « tsunami gris », il faudrait adopter une approche plus équilibrée à l'égard de la population vieillissante. Certes, le défi est de taille : comment appuyer les collectivités pour qu'elles soient le plus possible amies des aînés et que ces derniers puissent continuer de contribuer à la société et aient la meilleure qualité de vie possible? Dans un premier temps, il est nécessaire de reconnaître que les personnes âgées contribuent à l'économie et ne constituent pas qu'un fardeau fiscal.

**Émilie Proteau-Dupont, M.A. sociologie**

## **Droits et libertés des personnes âgées**

Encore une fois, nous ne comprenons pas pourquoi la «Charte » des droits et libertés des personnes âgées approuvée à la fois par des associations représentant une majorité des aînés du Québec et par le Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA), n'est pas présente dans plus résidences au Québec.

Idéalement, chacun de nos membres correspondants, visitant une personne âgée dans une résidence, **devrait demander qu'on l'affiche de façon visible**. L'OVS compte sur chacun d'entre vous. Si votre démarche est réussie, veuillez nous aviser (514-340-3540 poste 3927) et **nous publierons périodiquement** le nom de ces établissements. Vous pouvez vous procurer une copie à l'adresse suivante : [http://ovs-oas.org/droits\\_liberte.html](http://ovs-oas.org/droits_liberte.html), ou encore, sur le site de l'OVS ([info@ovs-oas.org](mailto:info@ovs-oas.org)) en cliquant sur l'onglet « publications ».

## **Enfin la résidence parfaite!...**

Récemment la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) suggérait la mise sur pied de petites résidences pour aînés, une dizaine de résidents pourrait y vieillir en paix dans un environnement sécuritaire. Ces résidences s'ajouteraient à celles qui existent déjà... Pourquoi pas?

Mais, il y a un mais. Parallèlement, une réglementation s'installe ayant pour objectif de rendre sécuritaire la plupart des petites résidences. Contrôles thermostatiques de l'eau chaude, gicleurs, sorties de secours... fini les aînés brûlés ou ébouillantés. Merveilleux, mais restera-t-il assez d'aînés pour payer l'augmentation des coûts... Une bonne partie de ceux-ci devront probablement se loger dans des appartements non définis comme « résidence », probablement encore moins sécuritaires que ce qu'ils avaient déjà, perdant de plus certains avantages fiscaux essentiels. Modifier un équilibre aussi instable peut causer peut-être plus de mal que de bien. Pensons-y tous! Espérons que le nouveau pouvoir y pensera aussi.

**Inspiré du dossier « Résidences pour personnes âgées », La Presse, 6 mai 2014**

1- Castonguay, Claude, « Le point sur les pensions », Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, Montréal, janvier 2011.

2- Institut canadien d'information sur la santé, « Les soins de santé au Canada 2011 : regard sur les personnes âgées et le vieillissement », 2011.

3-Vezina, Mireille et Compton, Susan, « Le bénévolat au Canada », Statistique Canada, 2014.

4- Turcotte, Martin, « Les dons de bienfaisance des Canadiens », Statistique Canada, 2013.

5- Turner, Annie et Findlay, Leanne, « Soins informels aux personnes âgées », Statistique Canada, 2012.

## La bonne action du jour!<sup>1</sup>



Il y a ceux qui se lèvent dans les transports en commun pour offrir à une dame âgée de s'asseoir... Et il y en a qui vont beaucoup plus loin: ils transforment leur propre dos en chaise! C'est ce qu'a fait un jeune homme de 23 ans, Cesar Larios, étudiant en art de la Floride. Alors qu'il effectuait un travail de déménagement, il s'est retrouvé coincé dans un ascenseur en compagnie d'une dame non seulement âgée, mais qui se déplaçait à l'aide d'une marchette. Il s'est alors mis à quatre pattes et a offert son dos comme chaise à la dame. « C'était une vieille dame charmante, a dit Cesar Larios. Et c'était évident qu'elle ne pouvait pas rester longtemps debout. Je me suis donc offert comme chaise à la dame. » Voilà donc un exemple original de réussite dans le registre de la communication intergénérationnelle. Espérons que cette anecdote puisse inspirer les jeunes générations...

**La rédaction**

---

## Une vaste étude sur les signes précurseurs de la maladie d'Alzheimer

Le jeudi 8 mai dernier, à l'amphithéâtre Le Groupe Maurice de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, plus de 150 personnes ont répondu à l'invitation du Consortium pour l'identification précoce de la maladie d'Alzheimer - Québec (Cima-Q, pour en savoir plus: <http://www.cima-q.ca/index.php>)

C'était le lancement d'une recherche très importante sur les signes avant-coureurs de cette démence si répandue; Sylvie Belleville, Ph. D, de l'Université de Montréal, est responsable du projet qui regroupe plus de 90 chercheurs de plusieurs universités québécoises. En examinant divers indices et les troubles cognitifs légers chez 350 sujets de recherche dont plusieurs se sont inscrits sur-le-champ, les scientifiques espèrent découvrir un certain nombre de marqueurs biologiques liés à un diagnostic fiable.

Dans la conférence qui a suivi la présentation du projet, le Dr Serge Gauthier a rappelé que l'âge demeure le facteur de risque le plus important. Le risque double tous les 5 ans après l'âge de 65 ans et la maladie touche surtout les femmes. Il a également traité des interventions possibles et des considérations éthiques.

CIMA-Q, pour sa part, créera une banque centralisée de mesures cliniques, de mesures de neuroimagerie et de mesures biologiques, afin que les chercheurs les examinent pour déterminer des marqueurs précoces de la maladie. Le Consortium a été mis en place grâce au soutien financier du Fonds de recherche du Québec – Santé et du Fonds d'innovation Pfizer-FRQS.

**André Ledoux, vigie à la qualité de vie**

<sup>1</sup>– Adaptation de l'article parut sur *Yahoo*, en ligne: <https://ca.news.yahoo.com/blogs/good-news/mover-stuck-elevator-elderly-woman-gives-her-back-171107471.html> (page consultée le 20 mai 2014)



## Mieux vaut en rire!



### Un curé ne ment jamais!

Sur un vol vers la France, une jeune fille était assise à côté d'un prêtre. Elle lui demanda: « Mon père, puis-je vous demander une faveur? ». « Bien sûr mon enfant, que puis-je pour vous? » « Eh bien, j'ai acheté un séchoir à cheveux très perfectionné pour ma mère. Il est dans mon emballage et bien au-delà de la limite d'importation. J'ai bien peur que l'on ne me le confisque. Ne pourriez-vous pas le passer aux douanes pour moi, sous votre soutane? » « J'aimerais bien pouvoir vous aider, chère enfant, mais je dois vous avertir, je ne mentirai jamais. » « Avec l'honnêteté écrite sur votre visage, on ne vous questionnera sûrement pas. » Lorsqu'ils arrivèrent au guichet des douanes, le douanier lui demanda: « Avez-vous quelque chose à déclarer, mon Père? » « De la pointe de mes cheveux jusqu'à ma taille, je n'ai rien à déclarer! » Le douanier, trouvant cette réponse bizarre, lui demanda alors: « Et de la taille aux pieds, qu'avez-vous à déclarer? » « J'ai un instrument merveilleux destiné à être manipulé par une femme et qui n'a jamais été utilisé à ce jour. » Le douanier éclata de rire et lui répondit: « Passez mon Père!!! AU SUIVANT! »

### Problèmes de mémoire...

Un couple de personnes âgées ont tous les deux des problèmes de mémoire. Dans la soirée, en regardant la TV, le vieil homme se lève et dit: « Tu veux quelque chose? Je vais dans la cuisine. » « Apporte-moi un bol de crème glacée s.v.p. » « Certainement! » « tu devrais l'écrire pour pouvoir t'en souvenir! » « Non, je vais m'en souvenir. » « Bon! J'aimerais aussi des fraises sur le dessus. Tu devrais l'écrire! » « Non, je vais m'en souvenir, un bol de crème glacée et des fraises. » « J'aimerais aussi de la crème fouettée par-dessus. Écris-le pour t'en souvenir. » L'homme, irrité, dit: « Je n'ai pas besoin de l'écrire! Tu veux de la crème glacée avec des fraises et de la crème fouettée! » Au bout de 20 minutes, le vieil homme revient de la cuisine et apporte à sa femme un plat de bacon et des œufs. Elle repoussa le plat et dit: « T'as ENCORE OUBLIÉ mes TOASTS! »

### La patience de Dieu

Dieu dit: « Adam, je veux que tu fasses quelque chose pour moi. » « Avec plaisir, Seigneur. Que veux-tu que je fasse? » Dieu dit: « Descends dans cette vallée. » « Qu'est-ce qu'une vallée? » Dieu le lui explique et il ajoute: « Ensuite, tu iras au-delà de la colline. » « Qu'est-ce qu'une colline? » Dieu explique donc à Adam ce qu'est une colline, puis ajoute: « Au-delà de la colline, tu trouveras une caverne. » « Qu'est-ce qu'une caverne? » Après que Dieu le lui a expliqué, il dit: « Dans la caverne, tu trouveras une femme. » « Qu'est-ce qu'une femme? » Dieu lui explique aussi ce qu'était une femme. Puis il ajoute: « Je veux que tu te reproduises. » Adam lui demande: « Comment est-ce que je fais ça? » Dieu se dit: « Ah cieil! » et il explique à Adam comment faire. Alors Adam trouve la femme. Cinq minutes plus tard, il est de retour devant Dieu. La patience de Dieu commence à avoir des limites: « Quoi encore!?! » Adam répond: « C'est quoi une migraine? »

Les activités de l'OVS ne peuvent s'exercer que grâce au soutien d'organismes publics et privés. Notons les partenaires privilégiés suivants:



Garde Confort -  
Comfort Keepers™  
*Les solutions résidentielles au service de ceux à domicile*



LE GROUPE MAURICE  
LES RETRAITÉS NOUS HABITENT

